

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	39
Votants par procuration	5
Absents	18
Total des votes	44

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du 6 décembre 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON M. BOUET, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, Mme GAUTIER, M. VOSNIER, M. LEFRANCOIS, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, Mme MONLON, M. MAUVIEUX, M. VALLE, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIE

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BARRE, M. TIMON, Mme DUVAL, Mme CABOT, M. BURET, Mme HAKI, M. VOLLAIS, M. MORDANT, Mme BOQUET, Mme BINET, M. BAPTIST

SUPPLEANTS PRESENTS : M. LEBOUCHER, M. MEAUDE, Mme QUEVAL, Mme GLEMOT

PROCURATIONS : M. TIMON à M. DUCLOS, Mme DUVAL à Mme ROSA, Mme CABOT à Mme DUTILLOY, M. BURET à M. VOSNIER, Mme BINET à M. DOUYERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BLAS

N °167-2022 Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande – participation financière thèse

Le parc naturel régional des boucles de la Seine normande (Parc) mène depuis 2016 un programme de recherche sur le passé industriel du territoire. Les deux premières phases d'études ont été mené sur les secteurs de Duclair, Le Trait, Rives en Seine et Yvetot. La troisième phase doit se consacrer au territoire de Pont-Audemer.

Ce programme est mené en partenariat avec l'université de Rouen qui participe à la définition d'une problématique de recherche. Un étudiant est ensuite missionné pour un travail de recherche bibliographique couplé à une collecte de mémoire orale pour réaliser un mémoire. Ce travail donne lieu à différentes actions de médiation et de valorisation auprès des habitants. Les connaissances acquises permettent de prendre en compte ce passé industriel dans les projets politiques des communes concernés. (Aménagement, vie culturelle, tourisme...).

Pour mener ce travail le Parc souhaite recruter en CDD de 3 ans, un doctorant dans le cadre du dispositif CIFRE qui permet de bénéficier d'une subvention annuelle de 14 000 €.

Afin de compléter ce financement, le Parc a notamment sollicité la participation financière de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle et de la ville de Pont-Audemer pour mener à bien ce projet de Thèse. Ci-dessous le tableau de financement prévisionnelle :

CO-FINANCEURS	MONTANT EN EURO PAR AN
ANRT (bourse CIFRE)	14 000,00 €
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande	11 033,92 €
Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle	5 516,96 €
Ville de Pont-Audemer	5 516,96 €
Total	35 067,84 €

Accusé de réception en préfecture
200065787-20221212-167-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

A noter que le travail du doctorant sera suivi par Emmanuelle Cressent, responsable de l'unité Ethnothèque du Parc, sous la direction d'Yves Bouvier, professeur des Universités en histoire contemporaine à l'Université de Rouen.

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU le Code General des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 157 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) ;

VU le courrier du Président du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande du 13 mai 2022 sollicitant la participation financière de la CCPAVR ;

VU le document de présentation « Projet de thèse sur le passé industriel du territoire de Pont-Audemer »

CONSIDERANT la volonté de faire du patrimoine, notamment industriel, un levier d'attractivité pour le territoire ;

CONSIDERANT que le projet de Thèse aurait de multiples intérêts pour le territoire (collecte de témoignages, connaissance sur l'évolution industrielle, valorisation des données, ...);

CONSIDERANT que ce projet de Thèse nécessite la participation financière de la CCPAVR ;

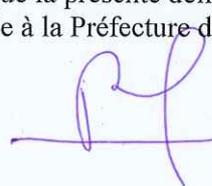
*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

- **APPROUVE** le projet de Thèse ;
- **DONNE** tout pouvoir au Président ou son représentant pour signer les documents afférents à ce projet ;
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à engager les crédits indiqués pour la réalisation de ce projet.

Pont-Audemer, le 12 décembre 2022

Le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Ente CDC



Francis COUREL

Acte publié le 16.12.22

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20221212-167-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022